

Les hôtels de Soubise et de Rohan

En vous basant sur le document audio-visuel suivant (lien), effectuez les tâches reprises ci-dessous.

R. COPANS, « Les hôtels de Soubise et de Rohan », dans ID. et ST. NEUMANN, *Architectures*, Arte, 2011.

https://www.youtube.com/watch?v=fAIFyk4dPcs&list=PLlt_zzeFyBqI-ANGI5xgs_-yTk5tjZMyG&index=56

1. Questionnaire à choix multiples

Coche la/les bonne(s) réponse(s) s'il échet.

1) Les hôtels de Soubise et de Rohan ont été édifiés par...

- Louis Le Vau
- Pierre-Alexis Delamair
- Jules Hardouin-Mansart
- Germain Boffrand
- Claude-Nicolas Ledoux

2) La construction des hôtels de Soubise et de Rohan a pour but...

- de servir la gloire et la puissance de la famille qui en commande la construction
- de permettre à la famille de Rohan d'échapper aux impôts royaux
- de permettre à la famille de Rohan de vivre à la campagne, tout en restant à proximité de Paris
- de permettre à la famille de Rohan de souligner sa parenté étroite avec la puissante maison de Guise, famille illustre de la noblesse française
- de mettre en valeur un terrain parisien appartenant à la famille de Rohan, et resté jusqu'alors vierge de toute occupation

3) La nouvelle cour édifiée face à l'hôtel de Soubise...

- reflète par sa taille le caractère modeste de ses propriétaires
- est entourée d'un péristyle
- est de forme régulière, et symétrique dans sa longueur
- est bordée d'une colonnade dissimulant espaces de rangement et écuries
- constitue avant tout un décor, une mise en scène

4) Le(s) terme(s) suivant(s) apparten(en)t au vocabulaire de la colonne...

- un mascarón
- un chapiteau
- l'ordre corinthien
- un péristyle
- une macle

5) La façade de l'hôtel de Soubise respecte les règles de l'architecture classique, qui prescrit...

- la symétrie
- la surabondance de décoration
- la polychromie
- l'ordre et la mesure
- la fantaisie et l'expression des sentiments

6) L'occupation des espaces des hôtels particuliers est organisée selon...

- une division vie publique / vie privée
- la qualité de la vue (directe ou non, sur les jardins ou non)
- le sexe des maîtres de maison
- l'âge des habitants et/ou leur parenté proche avec les maîtres de maison
- le confort relatif des pièces (bien chauffées et exposées, ou non)

7) Les écuries sont une nécessité pour les Soubise...

- car, comme toute famille noble, ils possèdent de nombreux chevaux
- parce qu'ils participaient à des joutes et des tournois
- pour tirer leurs carrosses, signes extérieurs de richesse
- parce qu'ils devaient disposer de chevaux pour partir à la guerre
- car il s'agit d'une occasion de témoigner de leur puissance financière

8) Le(s) terme(s) suivant(s) apparten(en)t au vocabulaire du style « rocaille »...

- sobriété
- la guirlande
- monochrome
- une moulure
- la volute

9) Aujourd'hui, les hôtels de Soubise et de Rohan...

- sont occupés par les héritiers de ces prestigieuses familles
- comprennent des adjonctions, réalisées depuis la Révolution
- abritent des jardins uniques, dont les plantations et parterres ont été soigneusement préservés
- sont occupés par les Archives nationales

2. Trois brèves questions de synthèse (un paragraphe par question)

- Pourquoi peut-on affirmer, lorsqu'on évoque la construction des hôtels de Soubise et de Rohan, que ces derniers incarnent parfaitement le principe selon lequel, en matière d'architecture, pour la noblesse d'Ancien Régime, « l'apparence l'emporte généralement sur toutes les autres considérations » ?

- La construction des hôtels de Soubise et de Rohan prouve que la France de l'Époque moderne est un monde où le respect des droits anciens et de la tradition joue un rôle fondamental, tant du point de vue juridique que du point de vue politique. Montre la pertinence de cette affirmation par deux exemples précis.
- Les hôtels de Soubise et de Rohan témoignent du caractère inégalitaire et très hiérarchisé de la société d'Ancien Régime. Pourquoi ? Construis ta réponse en évoquant les acteurs suivants : le roi, la noblesse, le petit peuple parisien, les hommes, les femmes, les adultes, les enfants, les clercs, les laïcs (non-clercs).